

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, le 1^{er} Février 1880

DÉPÊCHES DE LA NUIT

MASSACRE AU MAROC. Une dépêche reçue aujourd'hui annonce que des Maures ont attaqué des Juifs. Ils en ont tué plusieurs. Ils ont brûlé tout ce qui se trouvait dans un village d'abord assés de pétrole. Quelques sujets français ont été blessés.

DERNIÈRE HEURE

MORT DE M. DE CASSAGNAC PÈRE. M. Granier de Cassagnac père est mort hier.

Voici quelques détails biographiques sur M. de Cassagnac: Cassagnac (Adolphe Granier de), littérateur et homme politique français, né le 11 août 1808, vint à Paris en 1832, collabora à la Revue de Paris, au journal des Débats, à la Presse, etc. Délégué de la Guadeloupe en 1841, fonda le Globe, l'Époque, le député du tiers de 1852 à 1870, dirigea le Pays, la Nation. Après le 4 septembre M. Granier de Cassagnac, réfugié à Londres, fonda le Drapeau; puis, après sa rentrée en France, collabora à l'Ordre. On lui doit: Histoire des classes ouvrières (1857), l'Émancipation des Esclaves (1840), Histoire des causes de la révolution française (1850), Histoire de la chute de Louis-Philippe et du rétablissement de l'Empire (1857), Histoire populaire de Napoléon III avec son fils (1871), le Secret du chancelier de Mézière, roman (1876). Élu député en 1876, réélu en 1877.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER

Il est question de M. Lesquinier comme directeur des Chemins de fer de l'Etat, en remplacement de M. de Peyramont, secrétaire de la Haute-Vienne. Par décret en date du 30 janvier: Mgr Marchal, évêque de Belley, est nommé à l'archevêché de Bourges, vacant par le décès de Mgr de La Tour d'Auvergne-Lauraguais; — Mgr Souhbranne, évêque de Sebaste in partibus infidelium, ancien vicaire général d'Alger, est nommé à l'évêché de Belley; l'abbé Marpot, curé d'Arbois (Jura), est nommé à l'évêché de Saint-Claude, en remplacement de Mgr Nogret, dont la démission est acceptée; — Mgr Vigne, évêque d'Oran, est nommé à l'évêché de Digne en remplacement de Mgr Mierien, dont la démission est acceptée.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Par une pétition adressée à la Chambre des députés, MM. de Champigny, Durand et Gabaron, voyageurs de commerce, à Rochefort-sur-Mer, demandent: qu'il soit pris des mesures contre les voyageurs de commerce étrangers, qui, se parant faussement de la qualité d'Alsaciens-Lorrains, exploitent la crédulité française; et de plus, que tous les voyageurs de commerce soient astreints à une patente. La 1^{re} Commission des pétitions, saisie de cette proposition, a jugé qu'elle soulève des questions d'ordre divers, importantes et complexes. Ainsi, dit le rapporteur M. Emile Carrey, elle veut atteindre tous les voyageurs de commerce, âgés de vingt-trois ans et célibataires, à une patente de 100 francs, et tous les voyageurs de commerce étrangers, à une semblable patente dont le prix serait acquitté à la frontière: pour le produit de cet impôt, être versé à la caisse du sou des écoles. Elle expose que, depuis très longtemps, notamment deux ans avant la guerre, une nuée de voyageurs de commerce, très probablement espions, se sont répandus dans toutes les villes et bourgades de France etc., etc. — Un simple rapport de pétition ne saurait entrer dans les développements que nécessite l'étude de questions telles que la liberté des voyageurs de commerce étrangers, une imposition à établir sur

tous les voyageurs de commerce, etc. Cette pétition soulève des questions multiples, internationales, commerciales, fiscales, etc., qui ne peuvent être traitées qu'avec grand réserve et par une étude approfondie. En conséquence, la 1^{re} commission, sans se prononcer ni pour, ni contre aucune des mesures réclamées par les pétitionnaires, propose à la Chambre le renvoi aux ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et du commerce, dont ressortent les questions précitées. — La pétition précitée contient un renseignement et des idées qui méritent un examen réfléchi. — La 1^{re} Commission se plaît à en faire honneur à ses auteurs. Le renvoi aux ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et du Commerce, a été ordonné par la 1^{re} Commission des pétitions.

Les accidents de fabrique

Le sieur Louis Oviève, mécanicien à Darnétal (Seine-Inférieure) a appelé l'attention de la Chambre des députés sur les accidents de fabriques et les moyens de les éviter. Le pétitionnaire est un ouvrier mécanicien qui a passé son existence dans les fabriques; qui en connaît les dangers, qui a été témoin de trop fréquents malheurs causés par les machines à engrenages et qui, mu par un généreux sentiment d'humanité, lutte depuis de longues années pour faire adopter des mesures susceptibles d'éviter ces déplorables accidents. Déjà un rapport a été fait en 1876, au nom de la première commission des pétitions (première législature) par M. Richard Waddington, rapport favorable à la pétition qui remonte à cette époque. A la date du 9 mai 1877, le ministre a répondu que cette demande a été soumise à l'examen du comité consultatif des Arts et Manufactures, institué près le ministère de l'Agriculture et du Commerce. « Il résulte du rapport du comité que les accidents auxquels les ouvriers sont exposés dans les usines ne sont ni assez nombreux ni assez caractéristiques pour motiver la mesure proposée par le sieur Oviève et qu'il serait à craindre que l'application de cette mesure n'apportât dans beaucoup de cas une gêne nuisible à l'industrie. »

« La 9^e commission, écrit le rapporteur, ne saurait voir d'un œil indifférent cette pétition après les faits cités par le pétitionnaire et l'expérience des bons résultats obtenus dans le but d'éviter les accidents dans les fabriques. Elle est d'avis d'appuyer auprès du ministre de l'Agriculture et du Commerce, la demande de M. Oviève. Il est important, en effet, qu'on multiplie pour les ouvriers des fabriques, les garanties de sécurité physique pour leur

laisser toute la latitude de leurs facultés intellectuelles et corporelles. Les machines, elles-mêmes se multiplient, souvent installées dans des espaces restreints où les engrenages peuvent saisir, estropier ou tuer ceux dont ils facilitent le travail. La 9^e commission appuie donc la pétition de M. Oviève de toutes ses forces auprès de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce. Elle fait plus encore en lui signalant le zèle et la persévérance des sentiments généreux qui dirigent le pétitionnaire. En conséquence, la commission propose à la Chambre de prendre en considération la pétition de M. Oviève, mécanicien et de prier M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce de tenir compte de l'avis favorable qu'elle vient de présenter. Le renvoi au ministre de l'Agriculture et du Commerce, a été ordonné. »

REVUE DE LA PRESSE

Le Maréchal de Mac Mahon

Il y a aujourd'hui même un an que M. Grévy a succédé au maréchal de Mac Mahon, bien oublié dans sa retraite; et il y aurait un intéressant chapitre d'histoire à écrire sur cette année de présidence, marquée de tant de destructions et qui nous a fait faire de si rapides progrès dans le chemin de la décadence. Mais, en laissant s'accumuler encore les pièces du procès futur, je voudrais simplement, à propos de cet anniversaire, raconter quelques détails curieux du passé et ramener un instant l'attention sur l'homme qui, pendant cinq ans, a occupé la première magistrature de notre pays. Sans doute, l'heure n'est pas venue de juger définitivement le Maréchal, mais il toujours opportun d'ajouter quelques documents au dossier et de préparer ainsi les matériaux de l'histoire. Précisément de grandes affiches jaunes, placardées en ce moment sur la moitié de l'hôtel du Maréchal, rue de Bellechasse, 68, font savoir que cette partie de l'immeuble sera vendue dans deux semaines devant le Tribunal civil de la Seine, sur la mise à prix de 320,000 francs, et puisque l'attention des passants est ainsi appelée sur la demeure de l'ancien Président de la République, peut-être y a-t-il une actualité de plus à parler de l'hôtel illustre qui livre aux enchères la moitié de son toit domestique.

Je me souviens d'avoir été visiter M. Thiers quelques jours après le 24 mai 1873, dans l'entresol du boulevard Malesherbes où il s'était retiré. Il me reçut avec une cordialité souriante et une honnête grâce où il eût été impossible de trouver la moindre trace de l'amertume ou du regret, et il se mit à me raconter les événements de la veille avec autant de jovialité spirituelle et malicieuse que s'il ne fût pas agi de lui-même. Mais, arrivé au nom et au rôle du maréchal de Mac Mahon, sa figure s'anima, son ton devint aigre, et je n'oublie jamais l'accent dont il me dit: « Calui-là, c'est un intrigant et un ambitieux! Je l'avais ramassé sur le champ de bataille de Sedan pour lui refaire une situation, et il s'en est servi pour manœuvrer sournoisement me renverser. Depuis six mois, je le voyais suivre avec une assiduité singulière toutes les séances de l'Assemblée comme demandant quel intérêt il pouvait bien y prendre. Maintenant je m'explique tout. Dites-vous de lui: c'est un fourbe et un ambitieux! » M. Thiers se trompait dans cette appréciation dictée par le dépit et la rancune. Le Maréchal n'a été qu'un soldat égaré dans la politique, et qui a prouvé une fois

de plus combien la politique est funeste aux hommes d'épée qui s'y fourvoient.

Au bout des cinq années durant lesquelles il avait supporté tant d'ouïs et de déboires, le Maréchal, n'y tenant plus, cherchait avec fièvre une porte de sortie: — « C'est le Calvaire, avec le fief et le vin! » — disait le Maréchal à ses intimes en leur montrant les amoncelles de la situation. Et lui, qui avait volontiers le langage soldatesque, en se contentant d'entendre de plus en plus dans la République, s'écriait, avec une énergie révoltée: « Je suis dans la... jusqu'au cou! » A quel le duc d'Audoubert-Pasquier lui répondait: « Ce n'est pas le cas de redire: J'y suis, j'y reste! » Il ne voulut pas y rester davantage, et laissant la place à M. Margue, il quitta la première occasion favorable de s'échapper. On l'a parfois comparé à Louis XVI, marchant de faiblesse en faiblesse jusqu'à la catastrophe finale, et un dessin satirique le représente même un jour décapité de tout et sur le plateau d'un échafaud, d'où il disait béatement à la foule: « C'est ma dernière concession! » Il n'a pas attendu justice, et, pour continuer une comparaison qui justifie à peine quelques analogies, on peut dire que, du moins, il a réussi sa fuite de Varennes.

C'est au commencement même du mois de novembre, l'année dernière, que le Maréchal vit clairement le sombre fond des choses et arrêta ses résolutions. Le 4 janvier, — je précise, — il fut l'objet d'une démarche singulière dont on ne sait pas bien encore le dernier mot. Un des hommes politiques les plus considérés de la gauche, M. Duclercq, se présenta à l'Élysée pour entretenir le Maréchal de la situation, et lui proposa, de la façon la plus inattendue, d'avoir une rencontre avec M. Gambetta! Non pas même une rencontre avouée, patente, au grand jour, mais une entrevue secrète, mystérieuse, qui pourrait avoir lieu la nuit, dans une partie retirée du palais, au bois de Boulogne ou dans quelque autre lieu discret.

Bien que surpris par une proposition pareille, dont M. Duclercq cherchait à faire comprendre les avantages, le Maréchal n'hésita pas à la refuser, et il en donna sur-le-champ à son interlocuteur les meilleures raisons: — « J'ai, lui dit-il, des conseillers légaux, constitutionnels, les ministres, par le seul intermédiaire desquels je dois traiter les affaires de l'Etat; tout autre procédé manquerait de rectitude et je ne saurais l'employer avec honneur. Dans la situation présente, je ne pourrais faire appeler M. Gambetta que pour lui offrir un portefeuille, ce qui n'est pas dans ma pensée. Si M. Gambetta a le désir de me voir, il n'a qu'à se présenter ouvertement à l'Élysée, comme tout autre membre des deux Chambres, et je serai très heureux de le recevoir. » M. Duclercq n'insista pas, et convaincu que M. Gambetta refuserait la conversation banale et publique à laquelle on le conviait, il se retira. Que pouvait vouloir M. Gambetta? C'est un mystère dont il a gardé le secret. C'est-à-dire qu'il proposait un pacte au Maréchal, lui offrir, comme on l'a prétendu naïvement, le renouvellement de ses pouvoirs, et même la présidence à vie, sous certaines conditions qui en eussent fait l'instrument définitif et le garant des républicains? Personne ne le sait encore, et c'est une des nombreuses énigmes qu'auront à débrouiller les historiens de l'avenir.

Ce qui est avéré, c'est que M. Gambetta se montra fort blessé du refus du Maréchal, et que la République française, qui était restée, jusque-là assez bienveillante pour

la personne même du Président, se s'inclinant devant le caractère légal de son pouvoir, changea subitement de ton et attaqua avec la dernière épée ce qu'elle méprisait encore la veille. — C'était la guerre déclarée, sans merci, implacable. Le Maréchal le comprit et s'apprêta aussitôt à partir.

Trois grosses questions allaient se poser devant lui: la première, celle des commandants de corps d'armée; la seconde, celle du procès des ministres du 16 mai; la troisième, celle des projets de loi annoncés contre les institutions religieuses.

Le Maréchal arrêta immédiatement son plan de campagne. Il choisit pour terrain de bataille la première question, celle des commandants de corps d'armée, bien résolu, si on lui cédait sur ce point, à se retrancher dans le deuxième et finalement dans le troisième, comme un assiégé reculant de rempart en rempart, et décidé à sauter avec le dernier bastion.

Le soldat s'était retrouvé; c'est lui qui sauva le Président. Le général Gresley jouait double jeu. Appelé au ministère de la guerre par le Maréchal, qui lui donnait toute sa confiance, il trompait son chef et son ami, et tandis qu'il semblait partager son sentiment inflexible au sujet du maintien des commandants de corps d'armée, il préparait en sous-œuvre les propositions perfides qui devaient le renverser. La veille du conseil suprême, dans un dernier entretien avec le Maréchal, il s'était fermement montré du même avis que lui, et le lendemain, le 28 janvier, quand tous les membres du cabinet se réunirent autour du tapis vert de l'Élysée, le général, pâle, ému, et d'une voix qui trahissait son trouble, proposa les révocations qu'il repoussait la veille...

Le Maréchal aurait pu parler. Il se borna à regarder en face le ministre de la guerre, qui baissa les yeux; puis il refusa nettement d'apposer sa signature au bas des décrets. Sans doute, le Maréchal avait eu le tort de céder, peu à peu, le terrain gouvernemental aux empiètements révolutionnaires, ne se rendant pas compte que les épaulettes civiles, qu'il avait livrées avec un laisser-aller funeste, entraîneraient fatalement les épaulettes militaires qu'il voulait défendre. Tout se tient, et on le voit clairement à l'heure qu'il est. Mais si le nom du duc de Magenta resté attaché à de regrettables décrets, du moins l'histoire ne le trouvera pas au bas des décisions désorganisateur de nos forces nationales. Quelque temps après, le général Gresley tenta de voir le Maréchal et osa se présenter à son hôtel. La porte lui fut refusée, impitoyablement, comme elle le fut aussi à M. Waddington; et, depuis, aucune relation n'a existé entre l'ex-Président et ses deux anciens ministres.

Le lendemain du jour où il avait réintégré son ancien domicile de la rue Bellechasse, le Maréchal, en recevant la visite d'un de ses intimes, lui dit avec l'accent heureux du soulagement: « Je n'avais pas aussi bien dormi depuis cinq ans! » Débarrassé des soucis et des intrigues, il reprit avec bonheur ses vieilles habitudes préférées: le cheval, la chasse, les déplacements, les voyages. Il alla dans le Midi, en Autriche, dans ses terres, recevant partout les témoignages d'une estime que la dignité de sa démission lui avait reconquise. Il reçut à sa table, dans l'intimité la plus cordiale, quelques-uns de ses compagnons d'armes frappés par le pouvoir nou-

veau. Le maréchal Canrobert, les généraux Bourbaki, Duroc, du Barail; en un mot, il se refit spectateur, en se donnant seulement ça et là la distraction de coiffer à une plume sûre et amie des souvenirs qui pouvaient jeter sur les péripéties contemporaines. Quant à la République, si active et si occupée des œuvres de la charité pendant le régime, elle aussi a repris paisiblement sa vie d'autrefois, et les habitudes de Sainte-Clotilde peuvent la voir chaque matin, qu'il vente ou qu'il neige, assister pieusement à la messe de huit heures, et ne quitter son prie-Dieu que pour aller ensuite visiter ses pauvres.

Ni l'un ni l'autre n'ont gardé le moindre regret de la grandeur passée, et un petit détail montre même jusqu'à quel point leur souvenir s'est détaché de toute envie à cet égard. — Un jour, dès les débuts de sa présidence, M. Grévy se trouva inopinément dans l'obligation officielle de recevoir à dîner un nombre de convives dépassant les ressources de son service ordinaire. Le temps manquant pour se procurer convenablement. Dans son embarras, le nouveau Président, qui avait déjà éprouvé la courtoisie de son prédécesseur, eut l'idée, assez bizarre, de s'adresser au Maréchal, dont le matériel de linge et d'argenterie était au complet. La rue Bellechasse vint avec la plus entière bonne grâce au secours de l'Élysée, et, ce soir-là, les convives de M. Grévy mangèrent sur une nappe aux armes de Mac-Mahon.

Peut-être la République s'est-elle donnée le petit plaisir de raconter l'anecdote, mais dans tous les cas, ne témoignait-elle pas de l'absence de toute rancune? Durant les derniers mois de son pouvoir, un homme politique éminent disait du Maréchal: « C'est un éplâtre qui empêche de voir le mal. — Le mot n'était pas moins juste que pittoresque. Oui, comme un éplâtre inefficace et trompeur, le Maréchal couvrait le mal sans rien guérir. Il couvrait de son nom, de son épée, de ce qui restait de son prestige et de sa vieille loyauté, les progrès du radicalisme et la dissolution des forces sociales. Il masquait tout le travail souterrain de la démagogie, toute l'œuvre de destruction lente et continue qui s'accomplissait à l'ombre de sa magistrature. Le pays ne voyait pas, ne se doutait de rien, et restait dans la sécurité.

Le maréchal parti, l'éplâtre enlevé, la plaie apparut aussitôt à tous les regards et, depuis un an, les républicains se sont eux-mêmes chargés de nous en montrer l'étendue et la profondeur; aussi le pays commença-t-il à se effrayer et chercha-t-il d'un œil anxieux le chirurgien capable de la guérir. C'est là le vrai service qu'a rendu le Maréchal en se retirant. Sans doute, il eût pu le rendre plus tôt, au grand profit de sa gloire, en accompagnant dans leur retraite, dès le mois d'octobre 1877, les ministres, les préfets, les fonctionnaires de tout ordre engagés et compromis à sa suite dans la tentative du 16 mai; et j'ai peur que l'histoire ne lui reproche un jour d'avoir alors livré sa propre armée aux coups et aux vengeances de l'ennemi. Mais cette réserve posée, il faut reconnaître que la décision du 30 janvier a été un acte honnête et salutaire qui dégagea la vérité de la situation, en faisant désormais porter sur les républicains seuls la responsabilité de la désorganisation et de l'abaissement de la France.

Il y aurait à faire un douloureux tableau de la progression du mal depuis une année de cette décomposition politique et socia-

FEUILLETON DU 2 FÉVRIER

DU 2 FÉVRIER.

SANS FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE

EN AVANT

A 200 mètres, on trouva une couche de houille: le vieux gentilhomme ne fut pas un fou, ce fut un homme de génie; du jour au lendemain, la métamorphose fut complète. Aujourd'hui Varses est une ville de 12,000 habitants qui a devant elle un grand avenir industriel et qui pour le moment est avec Ais et Bessegrès l'espérance du Midi. Ce qui fait et ce qui fera la fortune de Varses est ce qui se trouve sous la terre et non ce qui est au-dessus. A la surface, en effet, l'aspect est triste et désolé; des cascades, des garrigues, c'est-à-dire la stérilité, pas d'arbres, et ce n'est qu'à la base des chaînons, des mûriers et quelques oliviers étiés, pas de terre végétale, mais partout des pierres grises ou blanches, et le seul effet de la terre ayant un peu de profondeur se laisse pénétrer par l'humidité, surgit une végétation active qui tranche agréablement avec la désolation des montagnes.

De cette dénudation résultent de terribles inondations, car lorsqu'il pleut l'eau court sur les pentes dépourvues comme elle court sur une rue pavée, et les ruisseaux ordinairement à sec roulent alors des torrents qui gonflent instantanément les rivières des vallons et les font déborder: en quelques minutes on voit le niveau de l'eau monter dans le lit des rivières de trois, quatre, cinq mètres et même plus.

Varses est bâti à cheval sur une de ces rivières nommée la Divonne, qui reçoit elle-même dans l'intérieur de la ville deux petits torrents: le ravin de la Truyère et celui de Saint-Andréol.

C'est un point une belle ville, ni propre, ni régulière; les wagons chargés de minerais de fer ou de houille qui circulent du matin au soir sur des rails au milieu des rues sèment continuellement une poussière rouge et noire qui, par les jours de pluie, forme une boue liquide et profonde comme la fange d'un marais; par les jours de soleil et de vent, ce sont au contraire des tourbillons avouglants qui roulent dans la rue et s'élèvent au-dessus de la ville. Du haut en bas, les maisons sont noires, noires par le bon et la poussière, qui de la rue monte jusqu'à leurs toits; noires par la fange des fours et des fourneaux qui de leurs toits descendent jusqu'à la rue: tout est noir, le sol, le ciel et jusqu'aux caux que roule la Divonne. Et cependant les gens qui circulent dans les rues sont encore plus noirs que ce qui les entoure: les chevaux noirs, les voitures noires, les feuilles des arbres noires; c'est à croire qu'un nuage de suie s'est abattu pendant une journée sur la ville

ou qu'une inondation de bitume l'a recouverte jusqu'au sommet des toits. Les rues n'ont point été faites pour les voitures ni pour les passants, mais pour les chemins de fer et les wagons des mines: partout sur le sol des rails et des plaques tournantes; au-dessus de la tête des ponts volants, des courroies, des arbres de transmission qui tournent avec des roulements assourdissants; les vastes bâtiments près desquels on passe tremblent jusque dans leurs fondations, et, si l'on regarde par les portes ou les fenêtres, on voit des masses de fonte en fusion qui circulent comme d'immenses hollides, des maréaux-pilons qui lancent autour d'eux des plaies d'étincelles, et partout, toujours des pistons de machines à vapeur qui s'élèvent et s'abaissent régulièrement. Pas de monuments, pas de jardins, pas de statues sur les places: tout se ressemble et a été bâti sur le même modèle, le cube: les églises, le tribunal, les écoles, des cubes percés de plus ou moins de fenêtres, selon les besoins.

Quand nous arrivâmes aux environs de Varses, il était deux ou trois heures de l'après-midi, et un soleil radieux brillait dans un ciel pur; mais à mesure que nous avançons le jour s'obscurcit; entre le ciel et la terre s'était interposé un épais nuage de fumée qui se traînait lourdement en se déchirant aux hautes cheminées; depuis plus d'une heure, nous entendions de puissants roulements, un gémissement semblable à celui de la mer avec des coups sourds, — les roulements étaient produits par les ventilateurs, les coups sourds par les marinets et les pilons

Je savais que l'oncle d'Alexis était ouvrier mineur à Varses, qu'il travaillait à la mine de la Truyère, mais c'était tout; demeurait-il à Varses même ou aux environs? Je l'ignorais.

En entrant dans Varses, je demandai où se trouvait la mine de la Truyère, et l'on m'envoya sur la rive gauche de la Divonne, dans un petit vallon traversé par le ravin qui a donné son nom à la mine. L'aspect de la ville est peu séduisant, l'aspect de ce vallon est tout à fait lugubre; un cirque de collines dénudées, sans arbres, sans herbes, avec de longues traînées de pierres grises qui coupent seulement ça et là quelques rayons de terre rouge; à l'entrée de ce vallon, les bâtiments servant à l'exploitation de la mine, des hangars, des écuries, des magasins, des bureaux, et les cheminées de la machine à vapeur; puis tout autour des amas de charbon et de pierres.

Comme nous approchions des bâtiments une jeune femme à l'air égaré, aux cheveux flottants sur les épaules et traînant par la main un petit enfant, vint au-devant de nous, et m'arrêta. — Voulez-vous m'indiquer un chemin frais? dit-elle. Je la regardai stupéfait. — Un chemin avec des arbres, de l'ombrage, puis à côté un petit ruisseau qui fasse clac, clac, clac sur les cailloux, et dans le feuillage des oiseaux qui chantent. Et elle se mit à siffler un air gai. — Vous n'avez pas rencontré ce chemin, continua-t-elle, en voyant que je ne répondais pas, mais sans paraître remarquer mon

étonnement, c'est dommage. Alors c'est qu'il est loin encore. Est-ce à droite, est-ce à gauche? Dis-moi cela, mon garçon. Je cherche et ne trouve pas.

Elle parlait avec une volubilité extraordinaire en gesticulant d'une main, tandis que de l'autre elle flattait doucement la tête de son enfant. — Je te demande ce chemin parce que je suis sûr d'y rencontrer Marius. Tu as connu Marius? Non. Eh bien, c'est le père de mon enfant. Alors quand il a été brûlé dans la mine par le grisou, il s'est retiré dans ce chemin frais; il ne se promène plus maintenant que dans des chemins frais, c'est bon pour ses brûlures. Lui il sait trouver des chemins, moi je ne sais pas; voilà pourquoi je ne l'ai pas rencontré depuis six mois. Six mois, c'est long quand on s'aime. Six mois, six mois!

Elle se tourna vers les bâtiments de la mine et montrant avec une énergie sauvage les cheminées de la machine qui vomissaient des torrents de fumée: — Travail sous terre, s'écria-t-elle, travail du diable! enfer, rends-moi mon père, mon frère Jean, rends-moi Marius; malédiction, malédiction! Puis revenant à moi: — Tu n'es pas du pays, n'est-ce pas? ta peau de mouton, ton chapeau disent que tu viens de loin: va dans le cimetière, compte une, deux, trois, une, deux, trois, tous morts dans la mine. Alors saisissant son enfant et le pressant dans ses bras: — Tu n'auras pas mon petit Pierre, jamais! L'eau est douce, l'eau est fraîche. Où

est le chemin? Puisque tu ne sais pas, tu es donc aussi bête que les autres qui me rient au nez. Alors pourquoi me retiens-tu? Marius m'attend.

Elle me tourna le dos et se mit à marcher à grands pas en sifflant son air gai. Je compris que c'était une folle qui avait perdu son mari tué par une explosion de feu grisou, ce terrible danger, et à l'entrée de cette mine, dans ce paysage désolé, sous ce ciel noir, la rencontre de cette pauvre femme, folle de douleur; nous rendit tout tristes.

On nous indiqua l'adresse de l'oncle Gaspard; il demeurait à une petite distance de la mine, dans une rue tortueuse et escarpée qui descendait de la colline à la rivière. Quand je le demandai, une femme, qui était adossée à la porte, causant avec une de ses voisines, adossée à une autre porte, me répondit qu'il ne rentrerait qu'à six heures, après le travail. — Qu'est-ce que vous lui voulez? dit-elle. — Je veux voir Alexis. Alors elle me regarda de la tête aux pieds, et elle regarda Gapi. — Vous êtes Remi? dit-elle. Alexis nous a parlé de vous; il vous attendait. Quel est celui-ci? Elle montra Mattia. — C'est mon camarade.